



Supervision professionnelle

Un espace, individuel ou collectif, pour se soutenir face à la relation d'aide

DURÉE	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
1h à 1h30 par séance	Professionnels de l'accompagnement et du soin, confrontés à la relation d'aide — individuel ou groupes de 6 à 8	Démarche volontaire

QU'EST-CE QUE LA SUPERVISION ?

La supervision est un espace de réflexion et de soutien centré sur la relation d'aide entre le professionnel et la personne accompagnée. À la différence d'un groupe d'analyse de pratiques, qui travaille surtout le geste professionnel et la situation, la supervision met au travail la personne même du professionnel : ce qui se joue pour lui dans la relation, ce qu'elle réveille de son propre vécu, et la façon dont il peut s'en dégager pour continuer à accompagner sereinement.

OBJECTIFS

- Se soutenir face aux situations chargées émotionnellement : perte, deuil, fin de vie, maladie, isolement, souffrance d'autrui
- Prendre soin de sa posture professionnelle dans la relation d'aide, sur la durée
- Mettre des mots sur ce qui touche personnellement dans l'accompagnement d'autrui
- Prévenir l'usure de la relation d'aide et l'épuisement professionnel

Ce travail est particulièrement précieux pour les professionnels jeunes ou récemment arrivés dans le métier, ainsi que pour ceux qui accompagnent des publics en fin de vie ou en grande vulnérabilité.

LE DÉROULEMENT TYPE D'UNE SÉANCE

- Accueil et tour de table
- Recueil des situations à travailler, ou approfondissement d'une situation posée en amont
- Exploration de ce que la situation a mobilisé chez le professionnel, dans sa relation à la personne accompagnée
- Mise en lien avec des repères théoriques, si pertinent
- Dégagement de pistes pour poursuivre l'accompagnement plus sereinement

LE CADRE ET LA POSTURE DU SUPERVISEUR

- Un superviseur extérieur à l'institution, sans lien hiérarchique avec les participants
- Souvent un psychologue ou un professionnel expérimenté de la relation d'aide
- Confidentialité stricte des échanges
- Une démarche volontaire, jamais imposée par l'encadrement

FORMAT ET RYTHME

- Individuelle ou collective, en groupes de 6 à 8 personnes
- Séances de 1h à 1h30
- Fréquence mensuelle ou toutes les 4 à 6 semaines
- Engagement recommandé sur un cycle de plusieurs mois